



Dénomination sociale: « EASTERN IMPORT EXPORT RIRACHE GROUP » SARL

Date de la modification: 20/06/2018

N° d'immatriculation au registre analytique : 9333/B/SARL

N° chronologique : 758/18

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : CESSION DE PARTS SOCIALES

Le capital de la société est fixé à la somme de 1000 000 FDJ (un million francs Djibouti) divisé en 40(quarante) parts de 25000 fdj (vingt cinq mille francs Djibouti) Chacune, entièrement souscrites et attribuées aux associés en fonction de leur apport respectif, c'est-à-dire :

Mr ABDALLAH ALI RIRACHE.....36 Parts soit 900.000 FDJ.

Mr ADAN ALI RIRACHE.....4Parts soit 100. 000 FDJ.

➤ Suite l'acte de cession de parts sociales de la société « EASTERN IMPORT EXPORT RIRACHE GROUP » SARL déposé par le gérant de la société, en date du **19/06/2018**, il a été décidé de procéder à la cession suivante :

❖ **CESSION DE PARTS SOCIALES :**

Mr ADAN ALI RIRACHE cède et transporte sous les garanties ordinaires et de droits, à **Mr ABDALLAH ALI RIRACHE** qui accepte soit **4** Part lui appartenant dans ladite société.

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 100..000 FDJ (Cent mille francs Djibouti).

- **Conséquences sur la répartition des apports et du capital (articles six et sept nouveaux):**

Monsieur ABDALLAH ALI RIRACHE

40parts soit 1000 000 D.F